

6 Société et Culture

Université Omar Bongo (UOB)/Augmentation des frais universitaires Une nécessité, selon l'administration

F.B.E.M

Libreville/ Gabon

S'IL y a une décision du ministère de l'Enseignement supérieur qui fait actuellement des vagues dans la communauté estudiantine, c'est celle de revoir à la hausse, dès l'année prochaine, les frais d'accès aux universités et grandes écoles du pays. Passer, par exemple, de 9 à 50 mille Fcfa (15 mille de frais d'inscription et 35 mille d'écologie) pour le cycle Licence. Et d'un peu plus pour les autres cycles de formation. Le conseiller du recteur de l'Uob a tenté, hier, d'expliquer le bien-fondé de cette mesure. Et avec elle, de plusieurs autres réformes que leur tutelle a convenu d'appliquer dès la rentrée prochaine. C'était au cours d'une conférence de presse animée par le conseiller du recteur, Serge Loungou. Ce dernier a indiqué que si la mesure de rehausser la scolarité n'est "pas douce à avaler", elle est néanmoins nécessaire. Notamment pour assurer à l'université une autonomie de gestion financière. Laquelle autonomie lui permettrait, au côté de la subvention de l'Etat, de faire face aux nombreux problèmes qu'elle ren-

contre. Comme pour dire qu'une hausse des frais d'écologie s'accompagnerait d'une amélioration des conditions d'étude. Serge Loungou a d'ailleurs rappelé qu'un décret de 1991 fixe cette autonomie financière des universités et grandes écoles du Gabon. Notamment, à travers le paiement de frais d'écologie. Mais depuis lors, ce levier n'a jamais été activé, comme il va l'être désormais : "... A partir du moment où nos universités ne sont pas autonomes, notre mode de fonctionnement est frappé d'obsolescence. Nous sommes soumis aux aléas budgétaires, sinon même, aux caprices des personnels des Finances. Et quand vous n'avez pas de marge de manœuvre financière, vous ne pouvez pas faire grand chose", a-t-il expliqué. Avant de citer une panoplie de problèmes causés ou inchangés à l'UOB, à cause du manque d'autonomie financière (regroupement maximal des soutenances, obsolescence des infrastructures, faible coopération avec les autres universités du monde qui, elles, sont autonomes, etc.). Le conseiller du recteur a estimé que le débat devrait plutôt se concentrer sur la pertinence de cette réforme, plutôt que sur sa



Photo : F.B.E.M/ L'Union

Le conseiller du recteur de l'UOB, Serge Loungou : "Quand les réformes méritent d'être faites, il faut les faire".

forme. Il a aussi expliqué les autres réformes annoncées. La gouvernance universitaire qui sera améliorée, avec le recteur désormais choisi sur la base d'un projet. La participation, désormais, des étudiants au conseil d'administration de l'UOB, pour mieux faire entendre leur voix. Ou le rajout des heures de cours aux ensei-

gnants, en vue de minimiser les primes de vacation. Et à ceux qui voudraient "museler le bien-fondé de ces réformes", Serge Loungou a vite fait de leur rappeler l'état critique dans lequel se trouve l'UOB, en le résumant dans cette conclusion d'un rapport de l'Institut panafricain de la gouvernance universitaire datant de 2010 :

"l'UOB est à la croisée des chemins : ou bien elle continue sa descente aux enfers et s'engage alors dans un état irréversible d'agonie ou de mort clinique, ou bien elle trouve l'intelligence stratégique nécessaire à sa revitalisation, et pourra alors redevenir le fleuron de l'enseignement supérieur du Gabon".

Face à leur refus de s'aligner sur les nouveaux frais universitaires

Mapangou au pied du "portail" ?

F.B.E.M

Libreville/ Gabon

LE ministre de l'Enseignement Supérieur, Guy Bertrand Mapangou, va-t-il mettre tous les étudiants

dehors ? La question, loin d'être anodine, semble pertinente au regard de la détermination affichée par la communauté estudiantine de ne pas s'aligner sur les nouveaux frais universitaires : 50 mille Fcfa pour la

Licence, au lieu des 9 mille l'an passé. 75 mille pour le Master, au lieu de 20 mille d'autrefois. Quant aux doctorants, ces frais passent à 100 mille francs cfa.

Cette décision, prise par le ministre sortant de l'Ensei-

gnement supérieur, a du mal à passer auprès des étudiants, comme auprès d'une certaine opinion. En témoigne la manifestation d'hier à l'université Omar Bongo. La situation économique difficile que traverse le pays avec ses conséquences sociales, et le caractère brusque de cette mesure, sont autant de raisons qui sont mises en avant pour la rejeter. Beaucoup se demandent ce qui urge, dans un tel contexte à mettre en place une telle mesure. Pourquoi ne pas la surseoir, sinon l'appliquer de manière graduelle, se demandent d'autres. Pis, les apprenants

disent ne pas savoir ce qu'ils gagnent en retour, en payant des frais universitaires dont les montants ont pris l'ascenseur par rapport à ceux de l'an passé : "Si au moins on avait vu un quelconque changement dans les campus. Mais rien". Dans ce sens, les manifestations estudiantines d'hier pourraient effectivement sonner comme un sérieux "avertissement". En effet, ce mouvement pourrait prendre de l'ampleur et s'avérer incontrôlable si les étudiants de "Masuku", du "Cuss", de l'"ENS", et j'en passe, venaient à emboîter le pas à leurs camarades du "Grand portail".

Rassemblement des étudiants de l'UOB

Les étudiants lancent un avertissement

H.N.M

Libreville/ Gabon

LES étudiants de l'Université Omar Bongo (UOB) se sont retrouvés, hier matin, à l'entrée de leur établissement, pour manifester contre les nouveaux frais d'inscription dans les différents établissements des universités. Dès 7 h du matin, on pouvait les apercevoir par petites groupes. Peu à peu, une marée humaine a fini par se former, en même temps qu'elle scandait et affichait des banderoles sur lesquelles

on peut lire : "Non! Non! Non! à l'augmentation des frais d'inscription". Dans la foulée, les manifestants empêchaient les autres étudiants de procéder aux préinscriptions pour la nouvelle année. Un travail de sape menée sans trop de heurts. Les véhicules d'intervention de la police n'étant pas loin d'eux. Quant à la marche initialement prévue dans la journée d'hier elle n'a finalement pas eu lieu. Mais un des étudiants a confié : "aujourd'hui, ce n'était qu'un avertissement, mais ils (les autorités uni-

versitaires NDLR) peuvent compter sur nous. On acceptera pas cette nouvelle mesure". D'autres ont expliqué que n'étant actuellement qu'à la phase des préinscriptions, ils attendent celle des inscriptions et du règlement des frais, à partir du 18 septembre pour intensifier leur mouvement si la mesure n'est pas retirée.

Quelques échauffourées ont, cependant, eu lieu entre manifestants et policiers. Ce qui justifie l'utilisation de gaz lacrymogènes par ces derniers.

Ecoles conventionnées: précisions

DANS un article paru jeudi dernier à travers nos colonnes au sujet des écoles conventionnées au Gabon, il a été malencontreusement écrit : «.. les établissements du réseau des écoles conventionnées du Gabon, sous tutelle de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)". En réalité, il s'agit plutôt "...des écoles publiques gabonaises disposant d'un double programme gabonais et français, placées sous l'autorité du ministère de l'Éducation nationale". Toutes nos excuses aux intéressés et à nos lecteurs pour cette confusion.

Ici et ailleurs

•Cannabis

Légalisation de la vente de Cannabis en 2018

La vente légale de cannabis dans moins d'un an au Canada se fera, du moins en Ontario la province la plus peuplée, dans des boutiques ayant pignon sur rue ou sur internet sous le contrôle étroit des pouvoirs publics. Dès le 1er juillet 2018, fête nationale du Canada et date fixée pour la légalisation du cannabis, une bonne douzaine de magasins en Ontario (centre) vont en vendre pour un usage récréatif à toute personne de plus de 19 ans, a indiqué vendredi le gouvernement provincial. Le réseau de distribution est appelé à s'étendre rapidement dans cette province peuplée de 14 des 36 millions d'habitants du Canada.

•Alimentation

Brie et Camembert dans le collimateur des Chinois

Le camembert, le brie et le roquefort ne sont plus les bienvenus en Chine : les autorités sanitaires bloquent l'importation de plusieurs fromages étrangers, notamment français, ont indiqué, hier, des professionnels à l'AFP. "Des produits qu'on a fait importer n'ont pas pu passer la douane depuis trois semaines", explique Vincent Marion, cofondateur de Cheese Republic, qui se présente comme la principale boutique en ligne de vente de fromages en Chine. "D'après nos fournisseurs, les autorités sanitaires ont renforcé leurs critères", déplore M. Marion.

•Nécrologie

Pierre Bergé est mort

L'ancien compagnon du couturier Yves Saint Laurent, homme d'affaires, mécène et militant de la lutte contre le sida, Pierre Bergé est mort des suites d'une "longue maladie", hier matin, à 86 ans, à son domicile dans le sud-est de la France. Esthète visionnaire, il aura exercé son goût pour le pouvoir aussi bien dans la mode, les arts, que dans la presse et en politique, côté gauche. "C'est toute une partie de notre mémoire littéraire et artistique qui disparaît avec Pierre Bergé. Il fut pour nombre d'entre nous un passeur sans égal", a salué le président Emmanuel Macron, dans un communiqué. Cofondateur et dirigeant pendant 40 ans de la maison de couture Yves Saint Laurent, président du conseil de surveillance du groupe de presse le Monde et fervent soutien de l'ancien président socialiste français François Mitterrand, Pierre Bergé était atteint de myopathie.

Rassemblés par R.H.A